

POL 4701-10
Organismes décisionnels et centraux du gouvernement

Chargée de cours : Stéphanie Viola-Plante
Bureau : A-3765
Tél.: 987-3000, poste 4442
Courriel : viola-plantestephanie@uqam.ca
Heures de bureau: Sur rendez-vous

Descriptif du cours

À partir des notions d'organisation, de pouvoir et de décision, analyse des principales structures décisionnelles dans le secteur public et du rôle, à cet égard, des ministères et organismes. Seront analysés les plus importants organismes décisionnels fédéraux et provinciaux, dont les conseils des ministres, les comités de cabinet, le Conseil du trésor, le BCP/MCE, leur place entre politique et administration fera l'objet d'une insistance particulière.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Ce cours vise à :

- Faire un tour d'horizon de deux bureaucraties, celle du gouvernement fédéral et celle du gouvernement provincial québécois.
- Sensibiliser l'étudiant(e) au processus décisionnel de ces deux gouvernements. Ce processus est marqué par l'environnement, les ressources, les structures et les procédures. Très important: ces facteurs sont parfois colorés par la personnalité des personnes qui contrôlent légitimement et légalement ce processus.
- Initier l'étudiant(e) aux changements et contrôles fréquents auxquels doivent faire face les administrations publiques.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, l'étudiant(e) devrait être en mesure de :

- Présenter la mission de chacune des institutions centrales.

- Identifier leur place dans le processus décisionnel et mesurer leur influence dans l'élaboration des politiques.
- Établir des relations entre les différents acteurs décisionnels de l'administration publique.
- Analyser les impacts des réformes des administrations publiques.

Démarche pédagogique

Nous utiliserons, outre les exposés magistraux et la remise de travaux et d'examens, différentes activités pédagogiques qui permettront aux étudiants(es) de mettre en pratique ce qu'ils(elles) pensent avoir compris.

En ce sens, pour atteindre les objectifs mentionnés, les stratégies pédagogiques suivantes seront mises en œuvre :

- Exposés et discussions.
- Exercices et/ou études de cas.
- Travaux individuels et en équipe.
- Interventions de personnes-ressources œuvrant dans ces organismes : celles-ci interviendront plus selon leur disponibilité que selon le thème abordé.
- Si possible, visite à Ottawa et/ou Québec;
- Étude des différentes sources d'information.

Une évaluation du professeur est prévue à la mi-session afin d'avoir le point de vue des étudiants(es) sur l'enseignement et rectifier le tir, s'il y a lieu.

Modes d'évaluation et échéances

Participation	Au cours de la session	10%
Travail de recherche (en équipe)	3 juin 2013	30%
Plan et Bibliographie commentée		15%
Débats (exposés oraux): en lien avec le travail de recherche (en équipe)	12 et 17 juin 2013	15%
Examen final en classe (individuel)	19 juin 2013	30%

Les critères de correction des travaux seront remis à l'étudiant(e) lors de la première séance de cours.

Les travaux remis en retard ne seront pas acceptés et se verront attribuer la note de 0. Cependant, il est possible de remettre les travaux après la date prévue, à la condition d'en informer l'enseignante par courriel avant la journée de remise des travaux. Ce courriel devra indiquer la raison du retard, ainsi qu'une nouvelle date de remise qui devra être approuvée par l'enseignante. Si l'étudiant(e) ne respecte pas cette nouvelle date, il ou elle obtiendra la note de 0. À défaut de produire le travail à la date initialement prévue ou d'avoir communiqué avec l'enseignante dans les délais prescrits, l'étudiant(e) devra produire des preuves justifiant son incapacité pour que son travail soit accepté.

À l'exception des examens en classe, les travaux doivent être présentés en vertu des règles de présentation du département de science politique (Times New Roman, 12 points, interligne et demi et marges de 4 cm en haut et à gauche et de 3 cm en bas et à droite). Les étudiants(es) devront aussi respecter les règles méthodologiques sur les citations, notes de bas de page, bibliographie, etc. En ce sens, vous pouvez vous procurer le Guide méthodologique en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

IMPORTANT

Toute tentative de plagiat ou de fraude sera référée sans préavis au Comité de discipline de la Faculté de science politique et droit.

Programme de la session

Séances	Contenu
29 avril 2013	Présentation détaillée du plan de cours Présentation des évaluations et de leurs critères de correction Les caractéristiques générales des administrations publiques canadienne et québécoise
1 mai 2013	Typologie des organismes centraux et décisionnels Sources d'information
6 mai 2013	Le Premier ministre, le cabinet des ministres et le système de prise de décision du cabinet
8 mai 2013	La haute fonction et ses relations avec le Premier ministre, les ministres, les organismes centraux

Séances	Contenu
13 mai 2013	La haute fonction et ses relations avec le Premier ministre, les ministres, les organismes centraux
15 mai 2013	Les agents du Parlement L'imputabilité des acteurs
20 mai 2013	Congé
22 mai 2013	Les communications gouvernementales
27 mai 2013	Qu'est-ce qu'une réforme? L'évolution des paradigmes en gestion publique La Nouvelle Gestion Publique et ses implications pour les différents acteurs décisionnels
29 mai 2013	La Nouvelle Gestion Publique et ses implications pour les différents acteurs décisionnels
3 juin 2013	Les communications gouvernementales
5 juin 2013	Les défis
10 juin 2013	Synthèse du cours
12 juin 2013	Débats
17 juin 2013	Débats
19 juin 2013	Examen final

Bibliographie

Aberbach, Joel D., Robert Putman et Bert A. Rockman. *Bureaucrats and Politicians in Western Democracies*, Cambridge: Harvard University Press, 1981, 322p.

Aucoin, Peter et Ralph Heintzman. «La dialectique de l'imputabilité de la performance dans la réforme de la gestion publique.» *Revue internationale des sciences administratives*, vol 66, no.1, 2000, p.51-63.

Aucoin, Peter. «Politicians, Public Servants, and Public Management: Getting Government Right». Chap. in Peters, Guy B., et Donald Savoie, éd., *Governance in a Changing Environment*, Montreal and Kingston: CCMD/McGill-Queen's University Press, 1995, p.113-137.

Barzelay, Micheal. *Breaking through bureaucracy: a new vision for managing in government*, Berkeley, University of California Press, 1992, 237 p.

Bernier, Luc, Keith Brownsey et Michael Howlett. *Executive styles in Canada: Cabinet Structures and Leadership Practices in Canadian Government*. Toronto: University of Toronto Press, 2005, 282 p.

Bourgault, Jacques. «La gestion de la performance dans la haute fonction publique: quelques cas issus du modèle de Whitehall». Chap. in dans Guay, M.M., éd., *Performance et secteur public, réalités, enjeux et paradoxes*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1997, p.193-213.

Bourgault, Jacques. *L'évolution du rôle de sous-ministre au sein de l'État canadien*. Conférence prononcée lors du Congrès annuel 2007 de l'Institut d'administration publique du Canada, Winnipeg, 17 p.

Bourgault, Jacques. *La satisfaction des ministres des gouvernements Mulroney face à leurs sous-ministres: 1984-1993*. Ottawa: Centre canadien de gestion, 1997, 42 p.

Bourgault, Jacques. *Le profil des sous-ministres du gouvernement du Canada*. Ottawa: École de la fonction publique du Canada, 2004, 59 p.

Bourgault, Jacques. «Les facteurs contributifs au leadership du Greffier dans la fonction publique du Canada.» *Administration publique du Canada*, vol.50, no.4 (hiver), 207, p.541-571.

Bourgault, Jacques. *Le rôle du sous-ministre au Gouvernement du Canada: sa responsabilité et sa reddition de comptes*. Produit pour la Commission d'enquête sur le scandale des commandites et les activités publicitaires (Honorable Juge John Gomery, Études Volume 1).

Bourgault, Jacques, Maurice Demers et Cynthia Williams. *Administration Publique et Management Public: Expériences Canadiennes*. Les publications du Québec, 1997, 430 p.

Bourgault, Jacques, Mohamed Charih, Daniel Maltais, Lucie Rouillard. *Les rôles et les compétences des gestionnaires supérieurs du gouvernement du Québec pour l'avenir : rapport de recherche*. Québec : Centre d'expertise en gestion des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du trésor, 2003, 255p.

Bourgault, Jacques et Stéphane Dion. «Brian Mulroney a-t-il politisé les sous-ministres?». *Canadian Public Administration*, vol.32, no2 (1989), p.63-84.

Bourgault, Jacques et Stéphane Dion. 1991. *L'évolution du profil des sous-ministres fédéraux : 1867-1988*, Ottawa: Centre canadien de gestion, 68 p.

Bureau du Conseil Privé. *Pour un gouvernement responsable : Guide du ministre d'État*. Ottawa, 2011.

Bureau du Conseil Privé. *Guide du sous-ministre*. Ottawa, 2003.

Charih, Charih et Réjean Landry. *La gestion publique sous le microscope*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 1997, 205 p.

Côté, Louis. *L'État démocratique: fondements et défis*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2008, 252 p.

Gow, James Iain et Caroline Dufour. «Le nouveau management public est-il un paradigme? Cela a-t-il de l'importance?» *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 4, 2000, p.679-707

Hodgetts, J. E. *The Canadian Public Service*. Toronto, University of Toronto Press, 1973.

Hood, Christopher. «Relations entre ministres/politiciens et fonctionnaires : l'ancien et le nouveau marchandage». Chap. in *Gouvernance au XXIe siècle : revitaliser la fonction publique* par Guy B Peters et Donald J Savoie. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 328 p.

Jens Hess, Joachim, Christopher Hood et Guy B. Peters. *Paradoxes in Public Sector Reform: An International Comparison*. Berlin: Duncker & Humblot, 2003, 354 p.

Kernaghan, Kenneth, et David Siegel. *Public Administration in Canada*, Scarborough, Nelson, 1991, 706 p.

Lindquist, Evert. *Government Restructuring and Career Public Service in Canada*. Toronto: Institut d'administration publique du Canada, 2000, 532 p.

Mintzberg, Henry et Jacques Bourgault. *Manager en public*. Institut d'administration publique du Canada, 2000, 189 pages.

OCDE. *La gestion de la haute fonction publique; enquête auprès des pays de l'OCDE*. Paris: Service à la gestion publique, 1997, 51p.

OCDE. *Administration en ligne, gestion du savoir et des connaissances et techniques de l'information et des communications*. Paris: Comité de la Gestion publique, PUMA.

Peters, Guy B et Jon Pierre. *The Handbook of Public Administration*. Sage, 2003, 394 p.

Pollitt, Christopher et Geert Bouckaert. *Public Management Reform: A comparative analysis, New Public Management, Governance and the Neo-Weberian State, Third Edition*. Oxford: Oxford University Press, 2011, 367 p.

Rhodes, R.A.W., «Everyday life in a ministry: Public Administration as Anthropology». *American Review of Public Administration*, vol.35, no.1, 2005, p.3-25.

Savoie, Donald. *Governing from the Centre: The Concentration of Power in Canadian Politics*. Downsview: University of Toronto Press, 1999, 440 p.

Sutherland, Sharron Lynn. «The Al Mashat Affair: Administrative Accountability in Parliamentary Institutions ». *Canadian Public Administration*, vol. 34, no 4 (1991), p.573-603.

Organismes divers

École de la fonction publique du Canada <http://www.csps-efpc.gc.ca>

Forum des politiques publiques <http://www.ppforum.com/>

Le projet de recherche sur les politiques <http://policyresearch.gc.ca>

Institut d'administration publique du Canada /The Institute of Public Administration of Canada www.ipaciapc.ca

Institut d'administration publique du Québec <http://www.iapq.qc.ca/>

Institut d'administration publique du Grand Montréal <http://www.iapgm.com/>

Institut international des sciences administratives www.iiasiisa.be

O.C.D.E. publie régulièrement des travaux sur les diverses fonctions administratives et les institutions responsables, comme on le voit dans ce cours. Donc à visiter.
<http://www.oecd.org/>

O.C.D.E. (1997) La gestion publique à travers les différents niveaux d'administration.
Paris. PUMA

Pour accéder aux organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, connaître leurs activités et leurs « productions », ainsi que leurs ministères respectifs :

<http://canada.gc.ca> Canada

<http://www.gouv.qc.ca> Québec

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.